



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 20 juillet 2009*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/07/2009

**D - 20090376**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 20 juillet Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI (*absent de 17 h20 à 20 h*), M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE,  
Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Acquisition par la Ville de Bordeaux d'une parcelle. Rue des Etables. Rue de l'abattoir. Rue Dom Devienne. Autorisation. Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 2 mars 2009, vous avez décidé de procéder à l'acquisition pour un montant de 2 216 000 € auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux, de la propriété située rue des Etables, rue de l'Abattoir, rue Dom devienne, destinée au collège Aliénor d'Aquitaine et cadastrée, DI-61 pour partie, DI-88, DI-89, DI-90, DI-91 et de 704 m<sup>2</sup> de domaine public.

En effet, le Conseil Général de la Gironde souhaite regrouper le collège Aliénor d'Aquitaine, implanté actuellement cours Barbey et son annexe située rue Fieffé, sur un site unique qui permettra d'augmenter la capacité actuelle à 800 élèves.

Afin de faciliter cette opération, la Ville va se porter acquéreur de ce bien qui sera rétrocédé au Département à titre gratuit, sous réserve de son retour dans le patrimoine communal, en cas de désaffectation scolaire.

Suite à une erreur matérielle, il convient d'ajouter la parcelle DI-87 aux emprises susvisées.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 juillet 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN**  
**Adjoint au Maire**

